

O.L.C.3

Observation du Langage et du Comportement à 3 ans

Un dispositif partenarial au service de la réussite des enfants

Une nécessité

- ⇒ 10% des élèves sont décrocheurs
- ⇒ 4 à 6% des enfants d'une tranche d'âge sont touchés par les troubles du langage
- ⇒ 1% sont atteints de troubles sévères
- ⇒ 1 enfant au moins par classe
- ⇒ Nécessité d'une connaissance du développement du langage, d'un repérage précoce des difficultés et de réponses adaptées

Un dispositif départemental

- ⇒ Initié par la DSDEN et le département
- ⇒ Élaboré par le pôle préélémentaire et ses partenaires (PMI, CRTLA, RASED...)
- ⇒ Dans toutes les classes de petite section du département



La maîtrise de la langue orale et écrite

constitue un enjeu central dans la scolarité.

A ce titre, une attention particulière doit être portée aux enfants susceptibles de présenter des difficultés dans l'acquisition du langage.

C'est pourquoi nous avons choisi de développer la prévention précoce de certaines difficultés et dans certains cas d'orienter la famille et l'enfant vers un service capable d'établir un diagnostic.

Ce partenariat

répond à une volonté commune de voir réussir scolairement chaque enfant.

Le projet départemental de dépistage des troubles spécifiques du langage et des apprentissages s'appuie cette année 2022-2023 sur

un nouveau protocole d'**observation du langage et du comportement des élèves de 3 ans (O.L.C.3)**.

Initié par l'Éducation Nationale et le Conseil Départemental de l'Eure et plus précisément le service de la Protection Maternelle Infantile (PMI), l'O.L.C.3 est aujourd'hui le produit d'un **groupe de travail départemental** associant l'inspection préélémentaire, la PMI, l'ASH, le RASED, le CRTLA et le Département d'Orthophonie de l'Université de Rouen.

L'objectif premier est de mieux connaître l'enfant afin d'apporter, au mieux et rapidement, des réponses pédagogiques (différenciation, APC) et parfois d'envisager une prise en charge spécialisée répondant à ses besoins particuliers.

Pour certains enfants, suivra un **premier repérage** effectué par la PMI et parfois prolongé par des orientations dans la sphère médicale afin d'affiner le diagnostic.



Une mobilisation au service des élèves et de leur famille

- ⇒ La mise en synergie des compétences
- ⇒ Des outils communs d'analyse (questionnaire, formulaire d'exploitation)
- ⇒ Une commission partenariale biannuelle
- ⇒ Une recherche de réponses rapides et adaptées
- ⇒ Un suivi tout au long du parcours de l'élève

Un repérage précoce

- ⇒ Grâce à une observation des compétences langagières et du comportement concernant tous les enfants de 3 ans mois/3 ans 6mois
- ⇒ Une commission de circonscription se réunissant 2 fois par an pour réaliser une analyse collégiale des dossiers des enfants les plus fragiles



Un outil de dialogue avec les familles et les partenaires

- ⇒ Une information est faite aux parents dès la rentrée de Petite section
- ⇒ Une interface entre l'école, les familles et les partenaires

